



L'Etat et le fonctionnement du marché

L'Etat et le marché

Dysfonctionnement des marchés

Défaillances des marchés

- L'activité économique est prise en charge par le marché qui coordonne l'offre (production) et la demande (consommation et investissement)
- Mais certains marchés connaissent des dysfonctionnements tandis que d'autres connaissent des défaillances
- L'Etat va donc intervenir
 - Pour mettre en place un cadre institutionnel qui assure le bon fonctionnement des marchés
 - Pour corriger les inefficacités du marché
 - Pour se substituer aux marchés et pallier leurs défaillances
- L'Etat, l'UE ou les Autorités indépendantes (CSA, AMF...) contrôlent l'application des règles et, le cas échéant, sanctionnent les infractions commises

- Les dysfonctionnements peuvent concerner l'information relative aux biens échangés ou le comportement des offreurs
- L'insuffisance d'information**
 - Sur la plupart des marchés, l'information du consommateur est limitée
 - La publicité ne véhicule pas des informations fiables
- L'asymétrie d'information**
 - C'est une situation où les acheteurs connaissent mal la qualité d'un bien qu'ils envisagent d'acquérir
 - Les vendeurs vont tenter de leur proposer le bien à un prix excessif
 - Dans ces conditions, les acheteurs ne font plus confiance aux vendeurs puisqu'un prix élevé n'est plus synonyme de qualité
 - D'où l'élimination des bons produits et la réduction des échanges
- Les concentrations excessives**
 - Les concentrations sont des regroupements d'entreprises concurrentes dans le but de réduire le nombre de concurrents sur un marché
 - Elles peuvent conduire à la constitution
 - D'un monopole : un seul offreur qui contrôle le marché
 - Ou d'un oligopôle : un nombre réduit de concurrents qui se partagent un marché
 - Dans ces deux cas, le prix est défini par l'offre et non par le marché
- Les ententes**
 - Les ententes sont des arrangements entre entreprises concurrentes, destinés à limiter ou à éliminer la concurrence s'exerçant entre elles
 - Le but des ententes est d'augmenter les prix et les bénéfices des entreprises participantes
- Les dysfonctionnements des marchés sont coûteux pour les consommateurs
 - En termes de quantités de biens disponibles
 - En termes de prix à payer

- Externalité négative**
 - Une externalité est une situation par laquelle un agent économique occasionne par son action un impact sur un tiers ou un milieu sans qu'il y ait compensation financière
 - Si l'impact est un bienfait, on parle d'externalité positive (Ex : lorsque l'Etat finance des infrastructures, il crée des effets bénéfiques pour l'activité économique)
 - Si l'impact est un dommage, on parle d'externalité négative
 - Une externalité négative est une défaillance du marché
- Biens publics**
 - Un bien public (ou collectif) est un bien susceptible d'être consommé par plusieurs consommateurs en même temps
 - Un bien public est
 - Indivisible* : La consommation d'un individu ne réduit pas la quantité disponible pour les autres (pas de rivalité entre les consommateurs)
 - Non excluable* : Il est impossible d'exclure un consommateur de l'accès à ce bien par un mécanisme de prix
 - Les biens publics ne peuvent être satisfaits par le marché pour deux raisons :
 - Du côté de l'offre : Aucune entreprise privée ne serait en mesure de les produire avec profit
 - Du côté de la demande : Les consommateurs adopteraient le comportement de passager clandestin (profiter d'un bien sans payer)
 - C'est donc l'Etat qui doit assumer la fourniture des biens publics en faisant supporter le coût à la collectivité par l'intermédiaire de la fiscalité
- Actions de l'Etat pour pallier les défaillances**
 - L'Etat, peut contrôler les activités génératrices d'externalités négatives
 - Par la réglementation (ex : normes)
 - Par des incitations fiscales
 - Par la création d'un marché particulier (ex : marché du CO2)
 - A l'inverse, l'Etat peut encourager les activités produisant des externalités positives en prenant des mesures incitatives : exonérations fiscales, subventions
 - En raison des externalités positives qu'ils génèrent, c'est l'Etat qui prend en charge la production des biens publics, seul ou en partenariat avec un organisme privé